

# Maître de l'ouvrage



**MAIRIE DE SAINT PARGOIRE**  
Place de la Mairie  
34230 SAINT PARGOIRE

**AMENAGEMENT DE LA MAIRIE  
SAINT PARGOIRE**

**PHASE DCE**

**CCTP LOT 06  
MENUISERIES INTERIEURES**

**ARCHITECTE**

**S.A.R.L d'Architecture  
Gérard SOULAIRAC**  
5 avenue du Président Wilson  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
Tél: 04 67 44 83 72

[archi.soulairac@gmail.com](mailto:archi.soulairac@gmail.com)

**BUREAU D'ETUDES STRUCTURE  
ECONOMISTE**

**ACEB**  
11 rue des Garrigues  
34 710 LESPIGNAN

Tél : 04.67.37.23.59  
Fax : 04.67.37.69.93  
[aceb@be-aceb.fr](mailto:aceb@be-aceb.fr)

**BET FLUIDES**

**ALABISO INGENIERIE**  
48 Rue Maurice Bégart  
34 000 MONTPELLIER  
Tél 04.67.59.80.76

[contact@alabiso-ingenierie.fr](mailto:contact@alabiso-ingenierie.fr)

<b>MAIRIE DE SAINT PARGOIRE</b>			
<b>OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE</b>			
<b>Phase DCE</b>	<b>LOT N° 06 : MENUISERIES INTERIEURES</b>	<b>Mars 2021</b>	<b>Page 1</b>

## SOMMAIRE

1	GENERALITES.....	2
1.1	OBJET DU LOT.....	2
1.2	CONSISTANCE DU MARCHE.....	2
2.	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES.....	2
2.1	NORMES ET REGLEMENTS.....	2
2.2	OBLIGATIONS GENERALES.....	2
2.3	OBLIGATIONS PARTICULIERES.....	2
2.4	HYPOTHESES DE CALCUL- qualite.....	3
2.5	TOLERANCES D'EXECUTION.....	3
2.6	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	3
2.6.1	Bloc portes.....	3
2.6.2	Huisseries bois.....	3
2.6.3	Quincaillerie.....	3
2.6.4	Portes.....	3
2.6.5	Supports- Implantation - Pose.....	4
2.6.6	Clés organigramme.....	4
3.	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	4
3.1	PORTES INTERIEURES.....	4
3.1.1	NOMENCLATURES DES PORTES.....	4
3.2	PLACARDS.....	4
3.3	TRAPPE DE VISITE.....	5
3.4	CANNONS PROVISOIRES definitifs.....	5
3.5	REVISION PORTES EXISTANTES.....	5
3.6	ESCALIER BOIS.....	5
3.7	banque d'ACCUEIL.....	5
3.8	SIGNALETIQUE.....	6
3.9	PANNEAUX BOIS.....	6

\*\*\*\*\*    \*\*\*\*\*

<b>MAIRIE DE SAINT PARGOIRE</b>			
<b>OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE</b>			
<b>Phase DCE</b>	<b>LOT N° 06 : MENUISERIES INTERIEURES</b>	<b>Mars 2021</b>	<b>Page 2</b>

# 1 GENERALITES

## 1.1 OBJET DU LOT

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) s'applique aux travaux du lot :

- **Lot n° 06 : Menuiseries intérieures.**

Du programme de l'aménagement de la mairie pour le compte de la ville de Saint-Pargoire (34230).

## 1.2 CONSISTANCE DU MARCHE

Les prestations à réaliser dans le cadre du présent lot devront comprendre :

- Toutes les sujétions d'exécution pour une parfaite mise en œuvre et finition
- Toutes les fournitures et accessoires nécessaires.
- Les notes de calculs, études d'exécution notices, AT et plus généralement tout document demandé par la maîtrise d'œuvre, le contrôleur technique, le maître d'ouvrage.
- Tous les matériels nécessaires à l'exécution de ses ouvrages
- Les échantillonnages
- La participation aux dépenses communes de chantier
- Tous les moyens d'accès à la réalisation de ses ouvrages
- La protection et l'entretien de ses ouvrages.
- Le nettoyage et l'enlèvement de ses gravois y compris incidences financières.

La réalisation de l'ensemble des travaux dévolus au présent lot :

- Portes intérieures
- Trappes
- Placards

# 2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

## 2.1 NORMES ET REGLEMENTS

Les ouvrages et travaux du présent lot seront toujours exécutés conformément aux :

- Normes françaises
- Normes européennes
- Règles d'exécution
- DTU Règles de calculs
- Règles professionnelles.
- Règlement divers (sécurité incendie, acoustique, thermiques) etc.

Correspondant aux travaux impartis au présent lot et ceux en déroulant au moment de l'établissement du présent cahier des charges

## 2.2 OBLIGATIONS GENERALES

Chaque entreprise est tenue d'avoir pris en compte dans son offre toutes les obligations, charges, ou dispositions indiquées dans les pièces administratives générales et particulières, CCAP ; CCTP généralités ; PGC ; ou tout autre document de référence.

## 2.3 OBLIGATIONS PARTICULIERES

L'attention des entreprises est attirée sur les faits suivant :

- Chantier réalisé en centre-ville.
- Voiries d'accès de faibles largeurs.
- Espace dédié au chantier réduit.
- Durée des travaux impérative à respecter.
- Chantier à problème de nuisances sonores.

Une attention toute particulière sera apportée au tri des déchets, l'entreprise de gros œuvre aura en charge la gestion de la récupération du tri et de l'abonnement des déchets, les frais occasionnés seront répartis au prorata des marchés.

<b>MAIRIE DE SAINT PARGOIRE</b>			
<b>OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE</b>			
<b>Phase DCE</b>	<b>LOT N° 06 : MENUISERIES INTERIEURES</b>	<b>Mars 2021</b>	<b>Page 3</b>

## **2.4 HYPOTHESES DE CALCUL- QUALITE**

Les produits, matériaux utilisés devront en tout point être conforme aux exigences et caractéristiques thermiques demandées, aux exigences réglementaires par rapport aux locaux dans lesquels ils sont posés.

Tous les produits mis en œuvre devront être étiquetés A au sens de l'arrêté du 19 avril 2011.

Les bois seront traités par un produit biocide en phase aqueuse conforme à la directive 98/8/CE et les bois devront être labellisés CTB B+ ou CTB P+ ou équivalent.

## **2.5 TOLERANCES D'EXECUTION**

Les tolérances d'exécution à garantir concerne :

- Les bois : le taux d'humidité relative sera compris entre 12 et 16%.
- La mise en œuvre : Verticalité  $\pm 2\text{mm/m}$   
Horizontalité :  $\pm 2\text{mm}$  pour  $L \leq 1.50\text{m}$ ,  $\pm 3\text{mm}$  au-delà.
- L'aspect : aucunes aspérités, aucun vide  $\geq 5\text{mm}$ , aucunes boursoufflures.
- Le traitement : les bois utilisés devront garantir d'un traitement adapté, les ouvrages à sceller recevront une couche d'impression.

## **2.6 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

### **2.6.1 Bloc portes**

#### **2.6.2 Huisseries bois**

- Cadre bois exotique, épaisseur suivant cloisons.
- Par vantail, 3 ou 4 paumelles, partie femelle réversible, livrées séparément avec bouchon plastique monté suivant sens d'utilisation.
- Tampons élastiques amortisseurs à coller, après peinture définitive de l'hubrisserie.
- Pour les portes à un vantail, 1 empennage pour serrure.
- Pour les portes à deux vantaux, 1 empennage pour targette dans la traverse haute.
- 6 à 8 pattes à scellement ou 8 à 10 trous fraisés pour fixation sur cloisons sèches ou maçonneries.
- Suivant l'épaisseur des murs et cloisons, 1 ou 2 barres d'écartement.
- Equerre au pied pour pistoscellement.
- Rainure pour les joints Néoprène à encaster, pour les huisseries isophoniques.
- Fer plat d'arrêt de revêtement de sol entre locaux et pièces revêtues de matériaux différents.

#### **2.6.3 Quincaillerie**

Toutes les quincailleries devront avoir le label NF SNFQ.

L'entrepreneur pourra proposer à l'agrément du Maître d'œuvre d'autre type de quincaillerie au moins équivalent, tant sur le plan qualité qu'esthétique.

Les pièces mobiles et les mécanismes des articles de quincaillerie devront être soigneusement graissées.

Les portes seront équipées, suivant leurs destinations :

- Serrures à mortaiser, à double ressort,
- WC et douches : bec de canne à condamnation et décondamnation extérieure.
- Paumelles électriques en nombre suffisant de 140.
- Habillage :
- Poignées : ronde droite aluminium anodisé sur plaque pleine.
- Butoirs : assortis.
- Crémones, sur semi-fixes des portes à deux vantaux.

#### **2.6.4 Portes**

- a) Panneau fibre âme pleine parement stratifié (essence imitation bois au choix architecte) sur cadre périphérique, épaisseur 40 mm, rive droite.
- b) Eventuellement, ensemble CF ou PF avec procès-verbal laboratoire agréé.
- c) Les portes devront permettre le passage de l'air frais introduit dans les pièces humides où il est extrait Ce passage sera obtenu par les amortisseurs en Néoprène ou par un jour en partie basse des portes de 10 mm minimum (en coordination avec le lot Equipements thermiques - V M C).
- d) Imposte matériau dito porte finition identique.
- f) fermes portes suivant localisation de qualité haute fréquentation.

g) effort maximal pour ouverture de porte 50N.

### 2.6.5 Supports- Implantation - Pose

Avant tout commencement d'exécution, l'entrepreneur du présent lot procédera à une vérification des supports des ouvrages qu'il doit poser, et des repères et à la précision de leur interprétation, contradictoirement avec les titulaires des lots gros-œuvre, cloisons. La réalisation sans réserve équivaut à leur acceptation et engage sa responsabilité.

En particulier, le titulaire du présent lot devra vérifier l'ensemble des "traits de niveaux" battus par le lot gros-œuvre, et ce avant tout début de travaux.

L'implantation sera effectuée conjointement et solidairement avec les entreprises des lots :

Gros – œuvre, Cloisons.

Les huisseries, cadres et précadres seront posés par les titulaires des lots cloisons et gros œuvre vérifiés par le présent lot, pour les ouvrages incorporés à ces éléments toute anomalie devra être signalée au Maître d'œuvre suffisamment à l'avance pour reprise par le lot concerné.

Les ouvrages formant un tout à incorporer dans une réservation seront posés par le présent lot.

Dans tous les cas, le titulaire du présent lot aura à sa charge la fourniture et la distribution de tous les ouvrages à pied d'œuvre.

### 2.6.6 Clés organigramme

L'organigramme sera élaboré en début de chantier en coordination avec le maître d'ouvrage, le titulaire du présent lot devra la gestion, la commande, la pose, le repérage et la présentation sur tableau de l'ensemble des serrures, chaque entreprise concernée doit la fourniture de ses canons.

## 3. DESCRIPTION DES TRAVAUX

### 3.1 PORTES INTERIEURES

#### 3.1.1 NOMENCLATURES DES PORTES

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6		
Dimension	93/204	93/204	93/204	83/204	73/204	2x93/204		
Nbre vantail	1	1	1	1	1	2		
Coupe feu	1/2h	---	1/2h	1/2h	1/2h	1/2h		
Serrure	oui	---	oui	oui	oui	oui		
Décondamnation	---	oui	---	---	---	---		
Serrure et BM	---	---	---	---	---	---		
Ferme porte	---	---	oui	---	oui	oui		
Phonique	---	---	---	---	oui	---		
Oculus *	---	---	---	---	---	---		
Incendie	---	---	---	---	---	---		
Divers*	---	---	---	---	---	---		
Revêtement	A peindre							
Ame	AP	AP	AP	AP	AP	AP		

#### Localisation :

Type 1 : Bureaux état civil, maire, adjoints, conseillers, repas, DGS, RH, compta.

Type 2 : WC, kitchenette,

Type 3 : Archives, LT escalier, accès sous-sol, rangement, repro.

Type 4 : Réunions urbanisme / dégagement.

Type 5 : Bureaux maire et adjoints / salle du conseil.

Type 6 : Urbanisme / réunion.

### 3.2 PLACARDS

Placards constitués de portes en panneaux d'agglomérés de bois revêtus de deux faces mélaminés to bois, coloris au choix épaisseur 10 mm, pivotantes pour L<1.00 coulissantes pour toutes les dimensions au-dessus (choix de 4 couleurs minimum).

Encadrement par profils verticaux et horizontaux en acier préfabriqué alu. Bandeau guide supérieur, rail de roulement inférieur en acier prélaqué alu. Platine à roulette en partie basse, y compris réglage

MAIRIE DE SAINT PARGOIRE			
OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE			
Phase DCE	LOT N° 06 : MENUISERIES INTERIEURES	Mars 2021	Page 5

de dispositif de faux niveaux et aplomb, joints souples de finition sur montants verticaux.  
Amortisseurs de fermeture.  
Equipement des placards : 2/3 étagères, 1/3 colonne mélaminé blanc épaisseur 19mm suivant repère d'aménagement type suivant carnet de détail.

Concerne :  
Placard couloir rez de chaussée.

### **3.3 TRAPPE DE VISITE**

Cadre bois quatre côtés à recouvrement de cloisons et à feuillure.  
Porte panneau de médium 22mm avec complément acoustique collé. Fixation par vis à cunette.  
Trappes de visite des gaines techniques intérieures logements placés dans les pièces humides ou dégagement.  
Dimension : accès aux colonnes techniques 30x60ht.

Concerne :  
Trappes de visites des gaines techniques en pied de colonne si nécessaire.  
Surface  $\leq 0.25m^2$ , indice  $Rx+C \geq 32dB$ , joint périphérique 4 côtés, batteuse avec rampe de serrage.

### **3.4 CANNONS PROVISOIRES DEFINITIFS**

Au titre du présent article le titulaire du présent lot devra :

- En cours de chantier, un jeu de clés provisoire pour toutes les ouvertures permettant l'accès au bâtiment.
- En fin de chantier équipement définitif avec cylindres normalisés sur organigrammes pour l'ensemble des portes du projet (intérieures et gestion des portes extérieures).

L'organigramme sera élaboré en début de chantier en coordination avec le maître d'ouvrage, le titulaire du présent lot devra la gestion, la commande, la pose, le repérage et la présentation sur tableau de l'ensemble des serrures, chaque entreprise concernée doit la fourniture de canons.

### **3.5 REVISION PORTES EXISTANTES**

La prestation concerne la mise en jeu, en conformité et le réglage des portes existantes.  
Sera compris toute adaptation nécessaire du ou des vantaux concernés, rajout traverse basse si nécessaire, reprise des ferrures, adaptations serrure, mise en jeu, réglages, etc.  
Dépose, restructuration en atelier et repose pour mise en peinture.

Concerne :  
La reprise de la porte d'entrée générale existante.

### **3.6 ESCALIER BOIS**

Fourniture et pose d'un escalier droit intérieur, en bois lamellé collé abouté en bois dur ou Hévéa.  
Marches de 38mm d'épaisseur, contremarches 16mm, marche débordante arrondie.  
Limons de 29mm d'épaisseur.  
Mains courantes en bois 45x70 sur cavaliers fer fixés sur planche médium rampante largeur 20 cm minimum.  
Désolidarisation sur palier étage par résilient.  
Protection chantier des marches par plaque Isorel agrafées.  
Dimension trémie : suivant plan architecte.  
Ht à franchir : 1.20m  
Finition de l'escalier vernis vitrifié d'usine, à charge du présent lot y compris retouches chantier si nécessaire.

Concerne :  
Escalier de liaison du R+1.

### **3.7 BANQUE D'ACCUEIL**

Réalisation d'une banque d'entrée compris :

- Structure verticale, plan de travail, piètements en panneau de CTBH ou tout autre panneau dérivé du bois, plaquage essence au choix architecte.
- Assemblages invisibles.
- Piètement réglable invisible sous montant verticaux.

<b>MAIRIE DE SAINT PARGOIRE</b>			
<b>OPERATION : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE 34230 SAINT-PARGOIRE</b>			
<b>Phase DCE</b>	<b>LOT N° 06 : MENUISERIES INTERIEURES</b>	<b>Mars 2021</b>	<b>Page 6</b>

- Dimension et forme suivant plan architecte.

Concerne  
Banque d'accueil à deux niveaux (PMR inclus).

### **3.8    *SIGNALETIQUE***

Plaques ABS gravées vissées compris :  
N° des paliers aux arrivées ascenseur et escalier (150x150)  
Le numéro de rue du bâtiment (200x200)  
Les locaux techniques (150x150)  
Les dénominations de chaque local 200x100.

Concerne :  
La signalisation générale du projet.

### **3.9    *PANNEAUX BOIS***

La prestation comprendra :  
La dépose de l'ouvrant existant, l'emport en décharge.  
La reprise du dormant existant pour une parfaite finition (pièces de bois complémentaires, habillages, rebouchages masticage.  
La fourniture et la pose d'un panneau de bois stratifié deux faces en remplissage de l'ouverture de l'ancienne porte.  
Toutes sujétions de réalisation.

Concerne :  
La condamnation des portes existantes sur hall pour état civil et urbanisme.

**Fin du CCTP menuiseries intérieures.**